

POUR PROGRESSER: MAÎTRISE, TERRITOIRE, CONTRAT, EVALUATION, CERTIFICATION, ETHIQUE

« Dans une perspective solidaire, le rapport entre celui qui produit et celui qui consomme va bien plus loin que l'acte de produire et vendre un produit, il englobe une conscience et un engagement commun pour le Bien Vivre de tous dans le présent et le futur, qui implique le respect de la nature et de la biodiversité, l'équité entre femmes et hommes et entre ethnies, une conception du travail qui aide à se réaliser et d'une manière de produire orientée vers la satisfaction des besoins de chaque être humain et de toute l'humanité. [...] une autre globalisation est possible et désirable, fondée sur la culture de coopération et l'éthique de la solidarité ; sur la participation active de tous les citoyens et citoyennes du pays et de la Planète, sur le contrôle et la gestion des ressources pour le développement personnel et collectif. Une globalisation qui soit coopérative et solidaire. Nous affirmons aussi notre engagement à mettre en œuvre des moyens de développement humain qui s'appuient sur les énergies internes, les potentialités des personnes au bénéfice de la collectivité, allant du local vers le national et le global, du micro vers le macro. »

Ces extraits de la « lettre de Mendes », adoptée par environ quatre-vingt personnes réunies entre le 11 et le 18 juin 2000 lors de la Rencontre Brésilienne de Culture et Socio-économie des solidarités à Mendes (état de Rio de Janeiro), définissent bien l'enjeu de la solidarité : non seulement réformer les rapports marchands sur un mode plus équitable, mais placer la relation dans le respect des droits sociaux, économiques, personnels, culturels, le respect de l'environnement, la répartition effectivement démocratique du pouvoir, la solidarité entre générations... Utopie ? Certainement si les moyens et la volonté ne sont pas à hauteur des souhaits. Ambition ? Sans doute si une attitude volontariste et collective existe.

- *Respect*. Affaire d'éducation, de morale, de savoir-être, qui se construit aussi bien dans les territoires d'accueil qu'au sein des foules en visite. Affaire de maîtrise personnelle, locale, de proximité ;
- *Respect de la nature et de la biodiversité, local-global, micro-macro...* Le thème renvoie à l'altérité, aux ressources, au patrimoine. La dimension territoriale est évidente, immédiate ;
- *Participation active de tous*. Les « parties prenantes » doivent, ensemble et formellement, œuvrer de concert. La coopération contractuelle est une façon de passer de la responsabilité individuelle à la responsabilité collective ;
- *S'engager*, clé d'une autre responsabilité : passer du déclaratif à l'action. *Qui la reconnaîtra comme un effort réel, un travail important, une révolution tranquille ? Qui en rendra compte, pour les autres ?* L'évaluation et la certification sont une forme de garantie, même fragile et réductrice.
- *Le partage démocratique du pouvoir*, ou l'éthique en politique et la vie sociale. Plus qu'un sujet de dissertation : une nécessité pour tous.

Ces thèmes dessinent des pistes de progrès que les promoteurs et les soutiens du tourisme responsable pourraient emprunter.

I. La maîtrise locale et le respect des personnes.

« Mais en certains lieux, le tourisme de masse a engendré une forme de sous-culture qui avilit à la fois le touriste et la communauté qui l'accueille : on tend à exploiter à des fins commerciales les vestiges de "civilisations primitives" et les "rites d'initiation encore vivants" dans certaines sociétés traditionnelles... ».

Pape Jean-Paul II dans son message pour la XXII^e journée mondiale du tourisme 2001.

• Les populations subissent sans avoir prise sur les évènements.

A Zanzibar, les habitants ont découvert dans la presse locale le projet de construction du plus grand complexe hôtelier d'Afrique de l'Est, sur la presqu'île de Nungwi, alors que les plans avaient déjà reçu la bénédiction officielle. La carte du projet de 4 millions de dollars US présentée par la *East African Development Company* (16 hôtels de luxe et 100 villas, avec en outre un port de plaisance, terrains de golf et de sport), ne comporte plus aucun village : apparemment aucun espace, aucun approvisionnement en eau, ni l'évacuation des eaux usées et des déchets n'ont été prévus pour les 20 000 personnes qui y vivent actuellement.

Source : DANTE/AG Rio+10, 2002.

Une bonne trentaine d'associations européennes et des pays ACP (Afrique, Caraïbe et Pacifique) ont fait en mai 2000 une « Déclaration sur le tourisme et la biodiversité » dans le cadre de l'application de la convention sur la biodiversité. Elles soulignent qu'il est : « [...] *indispensable de s'assurer que toutes les formes de tourisme soient développées selon un principe de partage des bénéfices avec les peuples indigènes et les communautés locales et soient fondées sur un consentement préalable bien informé.* »

(source : www.iz3.org/forum/forum/23.html)

La place et le rôle des populations locales apparaissent comme la pierre angulaire des initiatives qui s'organisent autour des affichages équitable, solidaire voire éthique. L'association TranSverses, en France, est un porte-parole historique de cette question :

Dans un pays économiquement faible, tout est à faire en matière de développement touristique, mais rien n'assure que l'aménagement entrepris pour satisfaire l'hôte étranger soit conforme aux priorités de développement de la population locale, en matière de santé et d'éducation notamment.

Source : D. valayer, 1997.

• La maîtrise locale existe.

Des initiatives existent cependant, qui donnent un espoir fondé sur la prise de responsabilité des populations locales dans la maîtrise des activités touristiques. C'est par exemple le cas des Indiens Taquiles au Pérou, des Inus du Canada et des Montagnais du Québec.

Mais ce n'est pas (encore ?) le cas de populations marginalisées tels que les peuples nilotiques et omotiques du sud de l'Éthiopie, dont le territoire est devenu « *depuis le départ de Mengistu un de ces zoos humains que les agences de voyages vendent sans scrupules à des touristes argentés et voyeurs* » et dont l'une des conséquences est que « *l'argent de la mendicité devient vite alors pour les autochtones* ».

l'unique objectif et consolation du passage des Blancs ». (anonyme, 2001, « Voyage ethnologique : le tourisme qui tue », Dossier « Tourisme, une nouvelle forme de pollution ? »).

Pérou.

Depuis 1970, les Indiens Taquiles gèrent les activités économiques et touristiques de leur île afin de sauvegarder leurs traditions face à l'afflux de visiteurs. Le tourisme a été introduit à Taquiles par les habitants de Puno qui, dotés d'un sens du commerce développé, ont commencé à amener des visiteurs sur l'île. Les insulaires ont alors mis en place un système exclusif de navettes de manière à contrôler le nombre de touristes qui débarquaient chaque jour dans l'île ainsi que leurs activités. Une fois arrivés, les touristes sont pris en charge par la coopérative qui leur octroie une chambre chez l'habitant. Le nombre de touristes est donc limité au nombre de chambres disponibles.

Les habitants de l'île ont refusé avec beaucoup de bon sens la construction d'un hôtel de luxe sur l'île sachant que cela signifierait très vite la mort de leur esprit communautaire. Ils ont pu conserver leur mode de vie, bénéficier de l'apport touristique malgré ou grâce aux conditions de confort rudimentaires : pas d'eau courante, pas d'électricité, pas d'auto, même pas de vélo : le rêve !

Source : anonyme (2001), « Pérou : la vie tranquille des Taquiles », site www.abm.fr/pratique.

Nunavut.

Les Piekukamilunutsh sont actifs et dynamiques. Des projets majeurs de développement récréo-touristiques sont en gestation. Les Pôles de vie, par exemple, constituent un concept global et intégré de développement communautaire où des systèmes d'éducation et d'apprentissage, d'aide et de motivation, de production, de développement, de communication et de diffusion seront implantés dans le but de vivifier la culture ilnue. Un autre projet à l'étude, le Voyage au pays de l'Ashuapmushuan, vise à mettre en valeur le patrimoine naturel, historique, culturel et touristique d'une partie du territoire ilnu. Cette aventure – au cœur de l'histoire des Ilnus et empruntant la route des fourrures – revêt un caractère touristique intéressant. Mais ce périple permettrait surtout de prendre conscience de l'étroite intégration entre les valeurs de la tradition ilnue et son environnement naturel.

Source : R. Kak'wa Kurtness, 1996.

Québec.

L'ethnotourisme peut constituer un moyen d'existence pour des peuples confrontés à la question de leur survie matérielle et culturelle mais à la condition qu'ils en soient les instigateurs et non les figurants », estime Jean-Pierre Razon [association Survival].

Et de citer l'exemple des indiens montagnais de Mingan, sur la rive nord du Saint-Laurent au Québec. Ils se sont servis du tourisme pour revaloriser leur culture traditionnelle et faire redécouvrir aux jeunes de leur nation - mal à l'aise dans leurs réserves – leur mode de vie oublié.

Source : J. Robert, 2002.

• L'appui du Nord à la maîtrise locale est fondamental.

Lorsque les personnes, les familles et les communautés du Sud investissent dans un tourisme familial ou dans le micro-tourisme, beaucoup de facteurs conditionnent la réussite des projets. Parmi les premiers figurent l'existence d'une clientèle. Celle des routards en est une, prédisposée, par ses choix et son mode de vie et de rencontre, à pratiquer un tourisme différent. Sur ce créneau particulier, porteur de sens et d'avenir, des initiatives se développent. Celle d'Echoway, en France, en fait partie.

Le développement durable n'est ni spontané, ni évident, ni implicite. Les routards, à l'instar des autres clientèles, doivent être informés, sensibilisés... *éduqués*. Ce mot, employé à propos des bénéficiaires (du Sud), concerne tout le monde, même celui qui est l'origine du concept.

Le routard et le tourisme durable

© Anne Vigna, Magali Tirel, août 2003

L'association loi 1901 EchoWay s'est créée afin de permettre à un jeune voyageur d'envisager au même titre qu'un voyage organisé de réaliser lui aussi un voyage solidaire et écologique. De plus en plus d'initiatives locales participant du tourisme durable voient le jour, mais sont encore inconnues. EchoWay propose de s'en faire le relais par le biais de son site internet : www.echoway.org.

Le tourisme des jeunes occidentaux, communément appelé « le tourisme des routards » s'est énormément développé cette dernière décennie dans des lieux naturels, fragiles et sauvages. La dénaturation est patente face au déploiement anarchique des lieux d'accueil, des transports et des activités de loisirs. Comme le résume Dora Valayer, « *on dit que 25 touristes individuels font plus de dégâts qu'un groupe de 25 touristes* ». Car tout « baroudeur » qu'il est, le touriste transporte avec lui un confort d'occidental inadapté au coin et qui aggrave trois problèmes majeurs : le développement des décharges sauvages, la surconsommation d'eau et d'énergie et l'absence de traitement des eaux usées. Les touristes ont en outre tendance à reproduire un certain nombre de comportements néfastes pour l'environnement, constatant que cette notion n'est pas une priorité pour les populations : « *Je peux jeter ma bouteille en plastique puisqu'il y a plein de déchets* ».

Pourtant le routard, parce qu'il utilise les transports locaux, déguste les plats préparés dans les gargotes du coin et achète ses souvenirs aux artisans qui viennent de les terminer, pourrait être une des sources de développement locales les plus directes et les plus intéressantes. On peut parler de commerce équitable « en live » : le touriste, même négociateur, paie plus cher que les locaux et surtout sans intermédiaires. La réalisation d'une enquête auprès des jeunes voyageurs sur le tourisme durable a mis en valeur le malaise que ressentent les jeunes touristes devant la dégradation de l'environnement suite à leur passage. Les 18-30 ans en vacances sont souvent sensibles à ces questions et changent vite leurs habitudes dès qu'ils découvrent les moyens et les techniques susceptibles de réduire leur empreinte dans des zones fragiles.

EchoWay s'est constituée suite à quatre constats majeurs

- Les initiatives dans le tourisme solidaire ne sont pas accessibles au voyageur partant seul. La vingtaine de voyageurs qui existe en France propose des voyages en groupe organisés, qui ne correspondent ni au budget ni aux envies des touristes jeunes.
- Les routards qui vont au cœur des villages et des espaces naturels, n'ont pas toujours conscience de l'empreinte laissée par leur passage. Mais ils sont capables de vite changer leurs mauvaises habitudes, lorsqu'on leur indique les moyens de le faire.
- Les populations locales elles-mêmes prennent conscience des dangers du tourisme. Si l'activité les fait souvent vivre, elle peut aussi détruire irrémédiablement leur site. De plus en plus d'initiatives pour un accueil écologique voient donc le jour localement.
- Ces initiatives locales ne sont pas aujourd'hui recensées dans les guides de voyage, et quand par hasard elles le sont, elles ne sont pas signalées comme telles.

Concilier tourisme routard et tourisme durable

Il s'agit selon nous d'un des grands défis pour le tourisme durable aujourd'hui. Il faut dès à présent sensibiliser les routards à une autre forme de voyage plus responsable, en leur donnant de l'information sur :

- les gestes et technologies écologiques pour réduire son empreinte écologique : voyager "propre" avec des objets écologiques (lampes solaires, lessives et shampoing naturels), réduire ses déchets et sa consommation de ressources naturelles (eau, énergie) ;
- les lieux d'accueil existants qui ont des projets à vocation sociale et écologique.

Pour cela il faut pouvoir adapter le tourisme durable au budget et aux envies des routards. Or les initiatives de tourisme durable montées par des habitants répondent à ces critères.

Exemple : Phoudindaeng Farm au Laos

Cette ferme biologique possède le meilleur restaurant de VangVieng et réinvestit tous ses bénéfices dans les structures communautaires. Elle constitue le plus intéressant projet de développement durable du pays (faire revivre la production traditionnelle de la soie) et compte sur l'aide des revenus du tourisme. Les prix du restaurant et de la guest-house sont les mêmes qu'à VangVieng mais la qualité de l'accueil et l'impact écologique et social sont sans commune mesure. Malgré nos courriers, aucun guide ne le répertorie.

L'association EchoWay a été créée pour faire écho aux projets comme ceux de M.Thanongsi pour qu'ils se développent et pour donner la possibilité à un jeune touriste de réaliser un tourisme solidaire.

Document inédit - Anne Vigna, Magali Tirel, août 2003, www.echoway.org.



Grâce aux actions de tourisme communautaire et aux diverses expériences de microtourisme, de tourisme intégré et de tourisme chez l'habitant, nous savons que les communautés locales, avec l'appui nécessaire à la viabilisation des activités qu'elles proposent, sont en capacité de prendre en main la gestion du tourisme local.

Certaines caractéristiques de cette maîtrise apparaissent constantes :

- les échelles sont individuelles ou familiales, le village et son territoire d'influence apparaissant comme un seuil à la fois géographique et organisationnel;
- les partenariats avec des personnes ou des structures homologues du Nord sont une condition importante de viabilité, notamment pour la mise en marché des produits et les appuis dans la conception et la réalisation;
- les relations dans le projet de solidarité commun sont d'ordre technique (qualité, vente, financements, assurances...) mais aussi se réfèrent à une qualité de rapports humains et un haut niveau de confiance;
- la qualité de la démarche dépend aussi de la participation, de l'implication et de la reconnaissance des autres membres de la communauté, qui augmentent lorsque l'identité culturelle doit sortir renforcée du projet.

Les questions du sens et de l'intérêt collectif sont posées par la maîtrise locale des enjeux touristiques. Celle aussi de la liberté que les visiteurs et l'interface accompagnante laissent et laisseront à la communauté pour décider de son évolution. Au risque de banaliser une destination, qu'il faudra alors vendre en faisant appel à d'autres ressorts et d'autres émotions que la recherche de la tradition, de l'authenticité ou de l'éthnicité. La demande suivra-t-elle ?

Dans l'attente, l'articulation tourisme-territoire apparaît aussi cruciale que l'articulation partenaires du Sud-partenaires du Nord.

II. La nécessaire territorialisation du tourisme.

« L'approche territoriale n'a pas en effet pour seul avantage d'être concrète et d'essayer de trouver des solutions pragmatiques à des problèmes de la vie quotidienne. Elle est aussi la seule à pouvoir prendre en compte un enjeu central qui est celui de l'intégration des inégalités sociales et écologiques. »

Jacques Theys (2002), « L'approche territoriale du " développement durable ", condition d'une prise en compte de sa dimension sociale », Revue Développement Durable et Territoires, 2002.

• L'importance de l'animation territoriale, à la base de la participation.

La motivation du plus grand nombre d'acteurs est essentielle au succès d'une démarche territoriale. Elle s'obtient par l'organisation d'une animation qui permet aux habitants et/ou différentes catégories de personnes qualifiées de participer pleinement aux débats, aux consultations et à plus ou moins de co-décision et co-responsabilité.

La question des budgets participatifs est donc récurrente, car l'organisation de la vie démocratique coûte cher. Un exemple, tiré d'une analyse transversale de quatre démarches territoriales, montre l'importance des temps de construction collective (ETD - Club Partenaires Pour Agir Aquitaine Midi-Pyrénées, 2003) :

Constat « toile de fond » sur le développement durable des territoires

La sous-estimation quantitative des moyens, principalement la formation au développement participatif et à l'animation territoriale, est inversement proportionnelle à leurs effets sur les dynamiques de territoires.

Le rôle moteur des techniciens » et « *Former, sensibiliser pour une culture commune de l'évaluation* » sont deux énoncés caractéristiques de la rubrique « Moyens » [Actes du séminaire de Lormont ETD/CPPA Aquitaine Midi-Pyrénées 2002]. Ils se rapportent directement aux savoir-faire, qu'ils conditionnent largement, et influent, par les enchaînements de causes à effets, sur les savoir-être.

Cet enchaînement causal en entonnoir constitue une des grandes contraintes des dynamiques territoriales participatives et le séminaire de Lormont prouve une fois de plus que les moyens matériels et immatériels accordés à la qualité de l'animation territoriale sont certes d'un amortissement assez lent, mais totalement et pleinement justifiés.

Pour ne donner qu'un seul exemple, la capitalisation des programmes Leader donne la recommandation suivante : « Placer les acteurs locaux au cœur d'un territoire-projet suppose la mise en œuvre de stratégies gagnant/gagnant, pour lesquelles il est indispensable de connaître la plus ou moins grande résistance au changement des différents acteurs. » (Observatoire européen LEADER, décembre 1999)

La connaissance de la résistance au changement, indubitablement indispensable, suppose une capacité de repérage des acteurs pertinents, l'établissement d'un profil psychologique sommaire de chacun d'eux, la compréhension des différents systèmes de contraintes, l'appréciation des marges d'action dans les situations et les logiques de pouvoir existantes et le degré de motivation pour l'innovation et la réforme.

C'est donc non seulement en termes de moyens humains à mobiliser que la question se pose mais aussi en termes de capacités relationnelles, de psychologie et de diplomatie ! »

Source : Alain Laurent, ETD/Club Partenaires pour Agir Midi Pyrénées/Aquitaine, 2003

• La polyactivité, antidote au tourisme et base du développement local.

Pour n'importe quel observateur lucide et objectif, le tourisme est une activité fragile et soumise à d'autant plus d'aléas que les maillons de la chaîne production-consommation sont nombreux et divers.

Parmi beaucoup, deux avis venus des milieux universitaire et institutionnel (G. Caire & M. Rouillet-Caire, 2001, et Résolution 2 : « Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable », adoptée à la 17e séance plénière le 4 septembre 2002, A/CONF.199/20) confortent la nécessité, pour la durabilité du tourisme et du développement qui en découle, de produire de la pluri-activité :

Dès lors l'application des critères du tourisme durable constitue peut-être une opportunité de conserver une proportion plus élevée de ces recettes, qui pourraient être réinvesties dans le tourisme et la protection des sites (et de les améliorer pour les générations futures), facilitant ainsi la **création de petites entreprises et d'emplois**.

Mais il peut constituer un levier pour la **diffusion des techniques**, pour l'**artisanat**, pour le développement du **réseau d'adduction et de traitement de l'eau**, des **communications**, de l'**agriculture**, et des **services publics de santé et de l'éducation**. De plus, il constitue une opportunité de promotion d'un **processus participatif** de la communauté dans son propre développement humain, et d'une conscience collective du respect auquel chacun a droit, y compris dans le domaine de l'égalité homme / femme.

[...]

D'une part, le tourisme du Sud aura beaucoup de mal à s'affranchir de la domination des multinationales du Nord, notamment dans les domaines de la diffusion de l'information et de la commercialisation. D'autre part, le tourisme n'est pas forcément le secteur le plus porteur de développement. Il s'agit trop souvent d'une solution de (fausse) facilité, choisie par défaut dans une situation d'absence totale d'avantages économiques et qui devient **une mono-activité conduisant à une dépendance quasi totale**.

Source : G. Caire et M. Rouillet-Caire, 2001

IV. Protection et gestion des ressources naturelles aux fins du développement économique et social

Par ses activités, l'homme compromet de plus en plus l'intégrité des écosystèmes dont il tire l'essentiel des ressources et services nécessaires à son bien être et à ses activités économiques. Le développement durable exige une gestion des ressources naturelles durable et intégrée. À cet égard, pour inverser aussi rapidement que possible la tendance actuelle à la dégradation des ressources, il faut appliquer des stratégies visant les objectifs adoptés aux niveaux national et, le cas échéant, régional, pour protéger les terres, les eaux et les ressources biologiques, tout en renforçant les capacités régionales, nationales et locales. Cela comprendrait l'adoption à tous les niveaux des mesures décrites ci-après.

[...]

Élaborer des programmes, notamment des **programmes d'enseignement et de formation**, encourageant le public à pratiquer l'écotourisme, permettant aux communautés autochtones et locales de se développer grâce à l'écotourisme et d'en tirer avantage et renforçant la participation des parties concernées au développement du tourisme et à la préservation du patrimoine, de façon à mieux protéger l'environnement, les ressources naturelles et le patrimoine culturel;

[...]

« **Promouvoir la diversification de l'activité économique**, en facilitant notamment l'**accès aux marchés et à l'information commerciale**, ainsi que la **participation des entreprises locales naissantes**, notamment des petites et moyennes entreprises.

Source : Plan d'application du Sommet mondial pour le développement durable, 2002.

En France, la toute nouvelle Stratégie nationale de développement durable (SNDD) du 3 juin 2003 s'articule autour de six axes : pleine participation de tous les acteurs, individuels et collectifs, relation entre territoires et développement durable, activités économiques « des entreprises aux consommateurs », prévention des risques et des pollutions, exemplarité de l'Etat, action internationale.

A la lecture de ces axes, on ne peut qu'être convaincu du formidable potentiel du tourisme comme moteur et bénéficiaire d'une vraie stratégie de développement durable.

En matière de tourisme précisément, la SNDD prévoit de « *renforcer la lutte contre la pauvreté par une solidarité accrue en faveur des pays en développement* », de « *promouvoir le développement économique équilibré des territoires, notamment en milieu rural* ».

Pour cela, deux objectifs sont énoncés :

- « *Objectif 1 : permettre aux pays en développement de renforcer leur sécurité alimentaire tout en gérant durablement leurs ressources naturelles* »
- « *Objectif 2 : développer le tourisme durable, en particulier dans les communautés rurales* ».

Sont concernés la mise en place de systèmes culturels territoriaux intégrant les activités de valorisation touristique dans une politique globale de développement économique, sociale et culturelle, le soutien aux initiatives des Tours Opérateurs, l'appui des ONG au niveau international, la constitution d'un centre de ressources, des campagnes de sensibilisation contre le tourisme sexuel et une contribution aux actions de l'UNESCO en faveur de la conservation et de la mise en valeur des sites inscrits au patrimoine mondial.

• Le tourisme à l'origine et issu du développement local ou territorial.

Sur le sujet du développement local, la Direction du développement et de la coopération technique (Agridoc revue thématique, juillet 2001) a approfondi sa réflexion en réhabilitant la notion de territoire :

Le développement local s'ordonne autour des notions de **territoire** (quartier, village, espaces historiques, géographiques, économiques...) et de **projets** (mis en cohérence des initiatives sociales, économiques, individuelles et collectives)

[...]

[le territoire] est **l'espace où peut se réaliser le premier niveau de cohésion sociale grâce à la proximité** ; proximité entre les citoyens et les décideurs, proximité entre les citoyens, proximité des services collectifs, sentiment d'appartenance etc.

[...]

Le projet de territoire fait référence à la mise en cohérence, l'organisation et la restitution des initiatives sociales et économiques, individuelles et collectives. Il est :

- un **objectif** car il concrétise une «vision partagée» et renouvelée pour chaque citoyen de l'avenir de son territoire ;
- un **cadre de référence** pour tous les acteurs, qu'ils soient associatifs ou institutionnels, voire individuels, qui ont contribué à son élaboration, pour la conduite des actions au sein du territoire ;
- un **instrument de planification** des actions/activités et de **communication** interne au territoire et à l'extérieur de celui-ci.

Source : Agridoc revue thématique, juillet 2001.

Le tourisme responsable, quelle que soit son étiquette - équitable, solidaire, durable... -, a une action qui s'inscrit, justement, au cœur d'une population et d'un territoire. Il entraîne donc, consciemment ou pas, volontairement ou pas, des évolutions multiples. Par commodité, nous l'appellerons *développement* sans endosser les lourdes et virulentes critiques, notamment sur le tout économisme, des amis de François Partant (lire à ce sujet « Défaire le développement, refaire le monde », Paragon, 2003). Pour le tourisme responsable, le développement local, ou territorial, n'est donc ni un détour, ni un chemin de traverse, ni une branche accessoire : c'est sa nature même, sa justification, sa raison d'être principale.

Paré, pour beaucoup, des vertus d'une réponse pertinente et validée à une mondialisation aveugle et injuste, le développement local possède quelques atouts dont un tourisme en voie de responsabilisation peut s'emparer avec profit :

Le développement local contribue à l'émergence de nouvelles façons de produire et de partager les richesses, de vivifier la participation citoyenne, de faire grandir la démocratie, pour que chacun et chacune ait à la fois de quoi vivre et des raisons de vivre.

Les organisations de développement local sont des catalyseurs qui valorisent nos richesses particulières que sont la capacité d'imagination, la formulation des projets par les collectivités, la solidarité, la capacité d'entreprendre, le partenariat et la créativité.

Source : Déclaration de Sherbrooke, 1998.

• Les partenariats indispensables.

Le sommet de Johannesburg sur le développement durable a mis en exergue le besoin d'une bonne gouvernance locale pour encourager les investissements et le développement. Dans ce contexte, il est particulièrement important d'établir les fameux *PPP*, ou Partenariats Public-Privé... que l'on devrait renforcer, pour être solidaire, équitable et finalement tout simplement pragmatique, en *PPPP*, Partenariats Public-Privé-Population.

Mais deux questions se posent :

- *Comment peuvent se constituer de véritables réseaux de partenaires partageant le même objectif ?*
- *Comment des logiques différentes voire antagonistes peuvent-elles s'articuler pour converger ?*

Pour y répondre, il faut revenir aux raisons des partenariats, c'est à dire à la nature même du développement durable :

Le développement durable amène à croiser en permanence l'économique, le social et l'environnemental. Il conduit également à cerner au mieux les impacts sur le long terme, ce qui oblige à l'interdisciplinarité.

Ces objectifs, redoutablement complexes, imposent de sortir des systèmes cloisonnés, sectorisés, pour introduire plus de transversalité, vers une approche progressivement intégrée.

Source : « Vers le développement durable en région Nord-Pas de Calais », Région Nord-Pas de Calais, Conseil Régional, janvier 2000, page 21.

Le constat principal est que le travail de formulation et de conduite d'actions de développement local sur la base des principes de durabilité conduit, comme le note le Conseil régional Nord-Pas de Calais, à orienter les démarches vers la transversalité. Ceci se traduit et se construit naturellement par différents types de relations et d'alliance grâce auxquels une certaine complémentarité d'objectifs, de résultats et de moyens sera garantie.

Ainsi, le regroupement des forces - plusieurs associations et structures de développement associées par exemple - permettra de gagner en efficacité tant dans le diagnostic partagé que les propositions, la prise de responsabilité et le lobbying. Et une approche intégrée impliquera d'associer dès l'amont les partenaires incontournables dans la suite des événements.

Mais, pour être applicables, ces logiques de mise en synergie et d'anticipation impliquent de disposer d'interlocuteurs informés, avertis des implications du développement durable : cas par cas, la transversalité et la complémentarité imposeront de combler des lacunes sur le fond (les principes, les références) et la forme (les pratiques et outils à promouvoir) par une stratégie ciblée de communication et de formation.



La question du lien entre le tourisme et le territoire dans lequel il s'inscrit relève de deux lectures.

La première, la lecture "filière", privilégiera le triptyque clients-services-prestataires sans que les à-côtés soient pris en compte, sauf lorsqu'ils influent directement sur les marges et les types de contractualisation.

La deuxième, celle du tourisme responsable, prendra en compte le même triptyque en y associant une préoccupation "territoriale", c'est à dire prenant en compte les relations entre les acteurs de la filière et leur environnement humain et naturel et les conséquences de ces relations.

"Ce n'est pas notre métier" : cette remarque, faite par un professionnel du tourisme d'aventure, en appelle une autre "de quel métier parle-t-on ?". Car le tourisme durable, équitable, solidaire, éthique... devra, s'il veut assumer ses engagements, faire évoluer, justement, son "métier".

De la même façon que les acteurs du tourisme regrettent que leur activité soit qualifiée de "frivole" (les vacances...), les habitants et les acteurs du développement - ou de la lutte contre la pauvreté - ne sauraient cautionner une approche dilettante et subsidiaire d'actions aussi essentielles que la santé humaine, l'auto-suffisance alimentaire, l'habitat durable, la poly-activité rurale, la gestion de l'eau, l'économie de ressources rares, l'éducation, la structuration de groupements sociaux ou professionnels...

Le tourisme responsable a mesuré, dans une première phase, sa capacité à entreprendre des actions rapides, de court terme, faciles à mettre en oeuvre. Pour s'engager dans une autre direction que l'action humanitaire "coup de coeur", il lui faudra faire évoluer ses compétences et apprendre à travailler en *partenariat* dans un *territoire pertinent* et avec des interlocuteurs *légitimes*. A l'image du développement local, le tourisme responsable sera participatif ou restera un slogan publicitaire.

III. La contractualisation des *parties prenantes*.

« La contractualisation se développe également comme moyen de réapprendre ce qui est au cœur de la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, à savoir qu'il n'y a pas de droits sans devoirs. L'idée semble revenir en France, et d'abord... pour les étrangers ! (cf le récent projet de « contrat d'intégration », [...] ».

Josette Nguebou Toukam & Muriel Fabre-Magnan, 2002.

• Les formes variées du contrat.

Le terme de *contrat*, outre les aspects d'engagement, d'obligation réciproque, de convention, de promesse et d'accord entre personnes, renvoie à des notions plus en amont et en aval qui placent la contractualisation en tant que formalisation d'un projet collectif. Ces notions sont :

- La mobilisation et l'implication des populations et des acteurs sur des enjeux, des objectifs, des moyens et des réalisations,
- L'appropriation d'enjeux collectifs,
- L'adhésion à des contraintes choisies ou subies, imposées par le passage de l'individuel au collectif et/ou le souci du socialement, culturellement, économiquement, écologiquement « correct »,
- L'obligation de moyens et/ou de résultats par rapport à la réalisation du contrat.

Les exemples de contrats sont nombreux. Dans le domaine du territoire, citons parmi tant d'autres, les contrats institutionnels type CTE (Contrats Territoriaux d'Exploitation), qui ont pour fonction, en milieu rural, d'associer aux agriculteurs de nouveaux partenaires ruraux tels que les associations, les élus, les fonctionnaires, SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale), chartes environnementales, chartes forestières, contrats de baie et de rivière, chartes de pays...

D'autres formes de contrats sont issues spontanément des acteurs de terrain eux-mêmes, comme les Pactes Locaux de la FPH (Fondation Charles Léopold Mayer pour le Progrès de l'Homme) ou la Charte partenariale de la région wallonne en Belgique.

Le tourisme avancé est lui aussi à l'origine d'un florilège de contrats, généralement des chartes, qui illustrent à profusion le besoin du secteur de rassurer un public devenu plus pointilleux et, parfois, plus exigeant. On citera ici, non exhaustivement (voir aussi la section IV de ce chapitre), du général au particulier : les chartes de l'OMT (Charte du Tourisme Durable, Code mondial d'éthique du tourisme), les textes des Nations Unies issus de la dynamique internationale RIO 92 (conférences annuelles des parties, dites COP 1, 2, 3...), la Charte Européenne du tourisme durable dans les espaces protégés, la déclaration de Berlin sur le tourisme durable (1997), les travaux de l'AFIT (Agence Française d'Ingénierie Touristique) qui exporte les critères/repères de développement durable vers le secteur tourisme, les critères développés par l'association TranSverseS (association de réflexion, d'information et d'action sur le tourisme Nord/Sud), les textes du CEVIED (Centre d'Echanges et de Voyages Internationaux pour Etudes de Développement), les actuelles réflexions au sein des plate-formes du commerce équitable et du tourisme solidaire, la charte d'éthique du voyageur développée par le voyageur ATALANTE, la charte du Voyage de l'association des Tour-Opérateurs (ACCOR, BEACHCOMBER, KUONI...), la Charte de recommandations pour un tourisme responsable et équitable (RENCONTRES AU BOUT DU MONDE), la charte du Voyageur (TOURISM FOR DEVELOPEMENT), la « charte transversale » de BEIRA.CFP (2002) et, non des moindres, la charte du Tourisme Equitable dans sa version provisoire du 13 décembre 2001.

• L'impulsion, la mobilisation et l'implication.

La mobilisation et l'implication des acteurs permet de passer du *top-down* au *bottom-up* dans une zone d'équilibre *dynamique*, celui de la durabilité. La logique du *pilotage de l'amont par l'aval*, même amorcée dans le cadre d'un grand mouvement de participation, est la seule garantie d'une véritable mobilisation et implication. Cette conviction est abondamment illustrée, à contrario, dans de nombreux cas d'école où la prise en compte des logiques, des potentiels de coordination et des souhaits des acteurs est autant préconisée qu'elle est peu appliquée sur le terrain.

L'élaboration du plan de gestion intégré de la réserve de biosphère du delta du Saloum au Sénégal (Diop E.S., Sall M.M., Sorv A.A., Soumaré A., Diouf P.S. et al, 1998) est un exemple parmi d'autres du manque d'implication des habitants, en amont des processus et démarches à mettre en mouvement et, aussi, des conditions dans lesquelles se réalisera la *co-opération*. Car le contrat, *in fine*, est bel et bien le point d'aboutissement d'une *compréhension mutuelle* et le point de départ d'un *projet collectif* :

La connaissance des us et coutumes locaux, base d'une implication...durable

Ici, le groupe pionnier est une équipe scientifique de l'université Cheikh Anta Diop de Dakar, soutenue par la Division des Sciences Ecologiques de l'UNESCO et le MAB, qui s'est investie d'un rôle :

- de synthèse des contraintes, des impacts et des hypothèses de solution,
- de formulation de stratégies et d'actions de gestion intégrée orientées vers la réhabilitation et la protection des écosystèmes (mangroves, tannes) dégradés, l'amélioration des modes d'usage des ressources naturelles et le renforcement des capacités institutionnelles, financières et techniques de la population,
- de définition des mécanismes de mise en oeuvre et de suivi.

Le groupe souligne, dans le domaine législatif et réglementaire, l'existence d'un abondant corpus de lois, de décrets, d'arrêtés et de codes qui encadre la tenure foncière des espaces villageois et communautaires, et la gestion des pêcheries. **Ces textes interfèrent avec des pratiques de droit coutumier. Souvent ils se trouvent donc inadaptés et sont peu observés car les populations n'ont été que peu associées, notamment à la gestion des ressources naturelles.** En outre, le manque de moyens humains et matériel nuit à l'action des organes chargés de les faire respecter. Enfin, de nombreux domaines (récolte du bois, exploitation du sel, extraction des coquilles des sambaquis) sont encore des espaces de non-droit. Ce constat bien ciblé, issu d'un groupe pionnier, est resté un message d'alerte. Les propositions normatives issues de ce travail n'ont pas plus été appliquées que les propositions normatives antérieures (lois etc.). **La condition du relais institutionnel est posée.**

Source : Diop et al., 1998 (cité dans UNESCO 2001).

Le cas des PNR (Parcs Naturels régionaux) autre exemple développé dans les sections suivantes, situe bien l'avantage d'une légitimité territoriale :

Aux mains des élus, les PNR sont avant tout des outils de développement. Comme ils ne possèdent aucun pouvoir réglementaire, **leur rôle consiste à proposer, impulser, tenter d'établir une gestion cohérente de leur territoire.** « *En agriculture, par exemple, explique Annie Lhorset, chargée de communication à la Fédération des parcs naturels régionaux, les PNR ont été les premiers à expérimenter les CTE (contrats territoriaux d'exploitation), et les mesures agro-environnementales financées par l'Etat. Dans d'autres domaines, beaucoup de PNR s'engagent en faveur des énergies renouvelables, soutiennent l'artisanat ou les petites entreprises.* »

L'existence d'un PNR peut aussi éviter des désastres. Grâce à lui, la haute vallée de Chevreuse, en Île-de-France, va échapper aux forages pétroliers.

Source : E. Chesnais, 2003.

• Le passage de l'individuel au sectoriel et au collectif

A travers ses travaux d'ateliers et ses deux cent soixante-dix « points-clés » de durabilité, le congrès NIKAN (« avenir » en langue Ilnue), premier congrès international sur les applications territoriales du développement durable, en 1997, a notamment mis l'accent sur les aspects de coopération entre parties prenantes, avec plus de 15 % de la totalité des recommandations. La référence à l'éthique et aux valeurs vient ensuite, avec plus de 8% suivie par les activités de formation (7,8%). Ces chiffres, peu élevés en soi, marquent cependant une des originalités de ce congrès qui, sans doute pour une toutes des premières fois, a tenté de faire un lien explicite entre la pratique du développement et certaines valeurs éthiques et morales, le tout dans la conduite d'actions de terrain (A. Laurent, 1999).

Le passage de l'individuel au collectif est donc, fondamentalement, issu d'une *co-opération*, au sens premier du terme. A travers elle et grâce à elle se dessinent un vocabulaire partagé, des enjeux non sectoriels, une prise de conscience des intérêts communs. C'est ce que reflète et précise l'analyse, en 2002, de quatre démarches territoriales sur la question de la responsabilité individuelle et la responsabilité collective : Pays Bourian (démarche pays), Pays d'Albret (démarche Leader +), Parc naturel régional de Gascogne (démarche Parc Naturel) et Lormont (démarche Ville) :

Responsabilité individuelle et responsabilité collective dans quatre démarches territoriales (Sud-Ouest, France)

Lormont, Démarche Ville / Economie, solidarité, participation pour une dynamique urbaine.

- ***Ecouter et répondre aux besoins des habitants***

L'expérience des démarches et attitudes de proximité de Lormont montre que l'écoute des habitants et la réponse aux besoins/attentes/problèmes quotidiens est une condition essentielle d'une future adhésion des habitants à des actions plus collectives. Elle doit se traduire par des actions visibles dans le quotidien.

- ***Ne pas avoir des exigences trop élevées en matière d'implication***

L'implication des personnes s'obtient graduellement en ne demandant pas trop et trop vite aux personnes de s'impliquer dans des démarches collectives construites. L'implication ne se décrète pas mais s'obtient naturellement en ménageant le temps et en procédant étapes par étapes.

Gourdon, Démarche Pays / Le souffle démocratique du pays Bourian.

- ***Veiller à la qualité de l'information***

Un premier enseignement est de veiller à la qualité de la diffusion des informations (données primaires, décisions...) au sein de la chaîne des acteurs et des instances représentant les habitants du territoire. Le constat général est, en effet, que des discontinuités et des pertes de contenu et de cohérence existent dans la chaîne syndicat mixte - conseils municipaux - territoire, c'est à dire élus - conseillers communautaires/municipaux - habitants. Le niveau et la qualité d'information est hétérogène entre les instances représentatives, malgré la caractéristique des mandats électifs de représenter, précisément, l'expression des habitants. Une bonne transmission des informations et une cohérence d'attitudes des acteurs issus d'une légitimité électorale doit faire l'objet d'une attention particulière : durée suffisante pour à la fois permettre à une vraie culture de la démocratie participative et dispositif d'accompagnement des élus (formation) pour accélérer cette évolution.

- ***Faciliter une parole libre, décomplexée, décloisonnée et transparente***

Libérer la parole est le deuxième enseignement d'importance (cf supra), comme l'est aussi la légitimation du conseil [conseil de développement du pays Bourian, organe consultatif collectif] par la qualité et l'honnêteté de son travail. Une « bonne réputation » s'obtient par la transparence et l'exposé public de positions ou de décisions non conformes à l'intérêt général.

.../...

.../...

- **Valoriser et impliquer les élus locaux et les acteurs de terrain**

Valoriser et impliquer les élus locaux et les acteurs locaux par des réunions de terrain décentralisées et conviviales apparaît, avec le recul, comme une démarche très utile pour l'appropriation et l'implication des personnes ressources. L'identification et la promotion des conseillers communautaires est également une action utile qui permet aux habitants de les connaître et de se rapprocher des circuits de décisions.

- **Rigueur dans la démarche d'animation**

Enfin, il est important d'assurer la plus grande rigueur à la démarche d'animation : validation des résultats collectifs en aller-retours avec les instances locales, départementales et régionales, établissement d'un règlement intérieur, efficacité dans la production.

Belin-Beliet, Démarche Parc Naturel Régional / Les patrimoines naturel & culturel au service du développement.

- **Gérer le temps pour se reconnaître et co-construire**

Les délais nécessaires à la construction collective (mise au point des documents de proposition, co-animation, ouverture des commissions et groupes de travail...) ne doivent pas être considérés comme des contraintes mais comme les atouts d'une meilleure appropriation.

« Lever les tabous » et permettre les temps de connaissance et de reconnaissance (public général-élus) est une démarche indispensable à la liberté d'expression.

Un autre facteur important est l'adéquation des moyens aux objectifs, particulièrement ceux nécessitant une animation importante et une grande pédagogie de la responsabilité collective.

Agen, Démarche Leader + / Amélioration de la qualité de la vie en pays d'Albret.

- **Pratiquer la transparence pour favoriser une participation active**

La transparence recherchée s'est traduite dans les modes de participation, recueil des avis et validation étape par étape des contenus. La démarche d'appropriation et de large participation a été particulièrement soignée. La première phase a été la mise en place de groupes de travail thématiques qui se sont réunis pendant trois mois sur les thèmes suivants : « Actions en faveur des jeunes », « Accueil de nouvelles populations », « Services aux entreprises ». A la suite de ces réunions, 5 groupes de travail ont été constitués dans le cadre de cafés-citoyens (= réunions dans des cafés du territoire). Les thèmes de réflexion étaient :

« Comment donner la parole aux citoyens ? »

« Comment favoriser la mobilité de la population locale et des services ? »

« Comment développer quantitativement et qualitativement le parc immobilier afin d'assurer l'adéquation entre l'offre et la demande en logements ? »

« Comment développer le partenariat Jeunes / Entreprises / Territoire ? »

« Comment optimiser l'organisation et la diffusion de l'information ? »

Un site intranet a été développé pour que la population ait à sa disposition en ligne toutes les productions écrites de ces multiples réunions.

Source : Alain Laurent , ETD/Club Partenaires pour Agir Midi Pyrénées/Aquitaine , 2002

- **L'acceptation de contraintes choisies... ou subies.**

La teneur du cahier des charges du contrat, son contenu, est à l'image des situations locales, des logiques d'acteurs, des enjeux et des stratégies : diversifiée. On y distinguera cependant deux pôles, celui des *contraintes subies* - la logique descendante - et les *contraintes ou obligations choisies* - la logique ascendante -, dans une relation articulée autour des notions de consentement, de donnant-donnant et de recherche de consensus.

Une bonne illustration des contraintes choisies est fournie par les PNR (Parcs Naturel régionaux) en France. Les PNR - quarante en 2003 - découlent d'une politique nationale conçue dans les années soixante-dix mais sont issus d'une volonté politique locale de développement territorial par la création de pôles d'activités et de réseaux de services.

Contrairement aux parcs nationaux, les PNR ne sont soumis à aucune contrainte ni aucune obligation en matière de protection de l'environnement, malgré une image positive dans le public (E. Chesnais, 2003). Il est intéressant de voir comment la presse spécialisée représentant les touristes-consommateurs voit ce paradoxe :

« Le bonheur des élus »

[...] les élus locaux les gèrent directement, conservent la haute main sur leurs territoires et fixent la fonction dévolue au parc. Leur création, en effet, repose sur les conseils régionaux. Ils élaborent une charte qui est ensuite validée par le ministère de l'Ecologie. Une fois adoptée, elle engage les communes adhérentes. **La qualité des PNR dépend donc de ce que les élus ont mis dans la charte et les moyens qu'ils se donnent pour la faire appliquer.** Les exigences, protéger et mettre en valeur le territoire, sont assez vastes pour être déclinées de multiples façons.

[...] Inventés en 1967 pour endiguer l'exode rural et la désertification en favorisant le développement local et la valorisation du patrimoine, ils se sont créés sur des zones dotées d'un intérêt particulier. Marais (Poitou, Brière), massif montagneux (Vercors, Queyras), sites d'exception (Camargue, ballons des Vosges, Verdon...). **Le touriste attiré par le logo d'un parc naturel régional a donc la quasi-assurance de visiter une région intéressante pourvue en sites classés ou en espaces remarquables. Mais rien ne prouve qu'elle le serait moins sans son label !**

[...] Le terme de parc naturel régional fut choisi dans les années soixante en référence aux parcs nationaux. Mais alors que ces derniers constituent de vrais espaces naturels protégés et préservés comme tels, les PNR ne sont ni des parcs ni des espaces naturels. Ils bénéficient de l'image très porteuse des parcs nationaux sans en avoir les missions. **Si les territoires labellisés surfent avec bonheur sur ce malentendu fondamental, l'information du public n'y gagne pas en clarté.**

Source : E. Chesnais, 2003.

Malgré ce bémol, les Parcs naturels Régionaux illustrent, en France, un chemin vers la difficile conciliation global-local, inscrite au cœur du développement durable.

Ils préfigurent à une échelle de proximité, les *pôles de séjours intégrés* dont le cahier des charges découle d'une approche systémique de la filière touristique (présentation de la SCOP Kilya, dossier du 3^{ème} Forum Régional pour l'Economie Sociale et solidaire, Ramonville St Agne, 3-4 octobre 2003) : territoire pertinent, vivant et chargé d'histoire, volonté du territoire d'accueillir et de partager, définition concertée d'un projet structurant, établissement de règles collectives admises par tous, gestion des ressources non renouvelables, maîtrise et gestion des flux de touristes, prise en compte de l'impact des projets sur l'environnement, mesure réelle des retombées économiques pour les populations locales, évaluation des actions menées et réversibilité des choix.



"En ce sens, Jobert (2000) a raison de souligner que dans les procédures contractuelles actuelles "compte davantage le processus d'élaboration du contrat que l'acte lui-même, c'est-à-dire plus l'engagement des partenaires que son produit", l'objectif étant "d'impliquer les acteurs dans des projets plus vastes, plus globaux, que l'objet traité." (Gilly & Perat, 2002).

Le contrat entre "parties prenantes" est essentiel dans une approche volontariste des choses. Il impose en amont la définition d'un contenu et en aval son application vérifiable. Il est un outil, un moyen, un prétexte, une cause et une conséquence dans l'exercice délicat de la mise en mouvement. Mais surtout un moyen d'action qui vise la réalisation du projet.

Il est aussi, sous la forme publique et promotionnelle d'une charte, un facteur de reconnaissance et d'identification. Résumé au final à une image minimaliste et communicante, le logo, il devient certification. De quoi ?

Entre la nécessaire simplification des messages dans un monde saturé de sollicitations publicitaires, l'argument de promotion et le logo, les limites sont minces. Il ne faudrait pas que les logiques s'inversent et le contenant - l'image - se substitue au contenu - les valeurs, les engagements - :

« [...] l'idée du tourisme équitable est porteuse dans la mesure où elle offre une conceptualisation, une thématique, facile à décliner et surtout identifiable par des logos, des labels, des étiquettes. [...] Le succès commercial repose aujourd'hui sur un concept fort, clairement défini, identifiable et actuel. » (F. El Alaoui, 2000).

C'est donc bien en termes de garantie que le problème se pose. Qui l'assumera et comment ?